

commune de HAUX

Vers une gestion différenciée des espaces publics Accompagnement du CAUE de la Gironde



Emilie Partaud, paysagiste conseiller
octobre 2016

La gestion différenciée, une démarche

La commune de Haux souhaite améliorer ses pratiques pour l'entretien de ses espaces publics et mettre en place un plan de gestion différenciée.

Il est important de préciser que la gestion différenciée ne signifie pas « moins d'entretien » mais un entretien différent et adapté aux usages des espaces publics. Sans coûts supplémentaires, elle contribue à **rationaliser les dépenses en prenant en compte la qualité du cadre de vie**. Elle adapte la façon d'entretenir les espaces pour **favoriser la biodiversité, économiser les ressources naturelles et limiter voire supprimer les pollutions** générées par l'utilisation des produits phytosanitaires.

S'engager dans une pratique de gestion différenciée, c'est d'abord reposer les questions du pourquoi de l'entretien, quitte à remettre en cause certaines habitudes d'intervention...

- Quels sont les espaces entretenus ? leur typologie ?
- Pour quels usages (fonctions sociales, techniques et environnementales...) ?
- Quelles caractéristiques (identité paysagère, flore particulière...), quels enjeux environnementaux (biodiversité, zone d'étalement de crue, d'infiltration, de régulation des eaux pluviales...) sont à prendre en compte dans le plan de gestion ?

La mise à plat des pratiques en cours par quelqu'un d'extérieur, est souvent inconfortable pour les agents techniques. Aussi l'accompagnement du CAUE prend soin d'impliquer l'équipe technique dès le démarrage. Il s'appuie sur leur savoir-faire pour que les agents techniques soient acteurs des changements à opérer. Enfin, de nouvelles pratiques peuvent déboucher sur des changements très perceptibles (visuels, ex : fréquence des tontes des espaces enherbés, plantations différentes...) qui peuvent interpeller les administrés. Le CAUE est aussi aux côtés des élus et des techniciens pour les aider à **communiquer sur ces nouvelles pratiques** et expliquer les enjeux tant environnementaux qu'économiques qu'elles sous-tendent.

Les étapes de la démarche :

1. Réaliser un diagnostic des pratiques en cours et identifier les espaces communaux entretenus.
2. Élaborer un plan de gestion qui constitue un projet d'amélioration. Celui-ci est construit sur plusieurs années (5 ans par exemple).
3. Former les agents en privilégiant le regroupement et les échanges d'expériences entre personnel des communes.
4. Identifier les matériels à faire évoluer et à acquérir.
5. Communiquer auprès des administrés.

Par là même, la démarche proposée à la commune de Haux répond à l'opération « zéro phyto » soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et au partenariat que le Conseil Départemental de la Gironde et le CAUE ont engagé dans ce domaine.

Nous rappelons également qu'**à partir de janvier 2017, les collectivités n'auront plus l'autorisation d'acheter et d'utiliser des pesticides pour le traitement des espaces publics.**

Synthèse de l'état des lieux

Les principaux postes d'entretien des espaces publics

La totalité du temps passé représente **2 employés à temps complet**. L'investissement récent dans une tondeuse auto-portée et un reciprocateur ont permis de mieux gérer la charge de travail et les changements de pratiques.

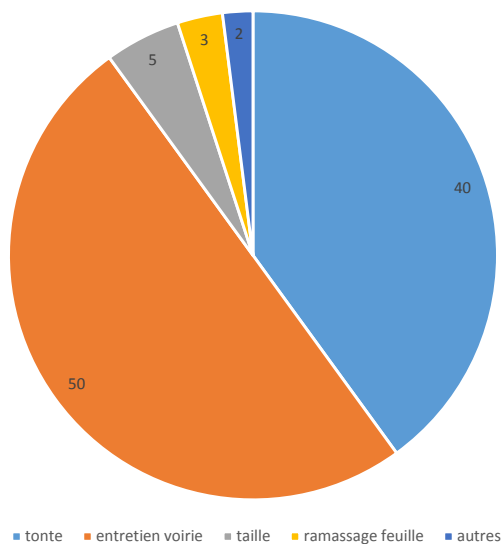
Les plus gros postes sont :

ENTRETIEN DE LA VOIRIE 50% du temps de travail

- > **La voirie du centre bourg et des lotissements : tonte, désherbage chimique, rotofil**
- > **La voirie hors bourg : épaveuse, rotofil, désherbage chimique**

ENTRETIEN DES ESPACES ENHERBÉS 40% du temps de travail

- > **Espaces publics et lotissements**
- > **Les station d'épurations**
- > **La prairie de l'école**
- > **L'église**



Objectifs généraux de gestion

1. Supprimer le désherbage chimique

RAPPELS : POURQUOI ARRÊTER L'UTILISATION DES PESTICIDES ?

NUISANCE DES PESTICIDES SUR LA SANTÉ HUMAINE ET L'ENVIRONNEMENT

- une personne qui a été exposée aux pesticides risque de développer (étude MSA) :
 - 5,6 fois plus la maladie de Parkinson
 - 2,3 fois plus la maladie d'Alzheimer
- 90% des eaux de surface et 50% des eaux souterraines sont polluées par les pesticides

LEGISLATION - Loi «Labbé» du 6 février 2014

- **à compter du 1er janvier 2017**, il sera interdit à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, ainsi qu'aux établissements publics d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques et les adjuvants vendus seuls ou en mélange pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.

> Sur les trottoirs et caniveaux du bourg (centre bourg et lotissements)

- Repenser l'aménagement des trottoirs afin de faciliter leur entretien: enherbement, plantation en pied de murs, plantation de couvre-sol et vivaces...
 - Investir dans du matériel de désherbage mécanique : balayeuse mécanique, système de grattage mécanique...
- Créon a prévu l'achat d'une balayeuse pour caniveau sur son budget 2017 et consentirait à passer une convention de prêt avec Haux.

Des solutions alternatives au désherbage chimique en fonction de la nature du revêtement de sol :

évolution possible et entretien	entretien mécanique	enherbement spontané	enherbement par semis
type de trottoir ou surface			
surface dure imperméable (enrobé, béton...)	brossage, balayage	NON	NON
surface stabilisée compactée (grave, calcaire, sable...)	NON	OUI tonte	OUI tonte
surface en pavés avec joints	NON	OUI tonte	NON
surface en graviers	herse rotative	NON	NON



trottoir de lotissement : enherbement spontané à entretenir par tonte et réciprocatteur



trottoirs et caniveaux du Grand Chemin : entretien mécanique par brossage et balayage

Désherbage mécanique : mettre en place des rencontres/ateliers avec les jardiniers des communes alentours pour tester du nouveaux matériel et envisager une acquisition...



Exemples d'outillage de techniques de désherbage mécanique des «surfaces dures» ou compactes : brosse rotatives et herse

> Dans le cimetière

- Améliorer la conception du cimetière, en tendant progressivement vers un enherbement du cimetière
- Faire accepter «les herbes» dans le cimetière en communiquant et en proposant des «zones de tests» et progressivement étendre la méthode sur l'ensemble des surfaces
- Investir dans du matériel pour désherber mécaniquement les allées en graviers (type herse rotative)

Enherbement des allées



enherbement des allées du cimetière d'Angers

Des techniques d'enherbement



plaque alvéolée pré-ensemencée ou à enherber sur place



40% de terre végétale
60% de grave 20/40
Semences rustiques



mélange terre - pierre - semis

Installation de couvres sols entre les tombes



Mérignac



Poitiers



Mérignac

2. Mettre en place un entretien de base des espaces publics des lotissements

Vers un cahier des charges type pour l'entretien des espaces publics des lotissements

But recherché : uniformiser l'entretien quel que soit le lotissement et éviter les interventions des services communaux à la demande des riverains.

> Espaces enherbés

- Tonte des espaces enherbés : réduire les fréquences de tontes à 1 passage par mois (2 au début pour progressivement faire accepter aux habitants les plus réticents les changements visuels) et tondre plus haut (idéalement 15 cm).
- Tonte différenciée des grands espaces collectifs : intervention 2 à 3 fois par an pour marquer les passages piétons et les contours («bandes de propreté»), et fauche annuelle de la surface complète en fin d'été.

> Voirie

- Balayage des caniveaux 5 à 6 fois par an
- Trottoirs : laisser s'enherber les trottoirs et les tondre 2 fois par an, 1 fois en mai/juin, 1 fois en fin d'été.

> Taille et élagage

- Les interventions sur les arbres doivent être justifiées (sécurité...) et rester exceptionnelles et utiliser des techniques de taille douce.



un grand espace herbacé d'un lotissement, avec peu d'usages : tonte différenciée

3. Diminuer la fréquence de tonte tout en augmentant la hauteur (>10cm)

> Optimiser les tontes

- Tondre plus haut (idéalement 15 cm), pour préserver la faune et les rosettes des plantes vivaces. Une tonte plus haute permet une meilleure durabilité des plantes herbacées en favorisant le développement en profondeur du système racinaire indispensable pour assurer les besoins en eau durant la saison estivale. Cette gestion demande d'acquérir une tondeuse performante permettant de régler convenablement les hauteurs de tontes.
- Réduire les fréquences de tontes à 1 passage par mois, voire 2 les premières années pour progressivement faire accepter aux habitants les plus réticents les changements visuels.
- Différencier les zones de tontes ; ne jamais tout tondre de la même manière surtout sur des surfaces importantes, afin de préserver des zones de refuges pour les insectes et les petits mammifères.
- Maintenir des zones refuges (20 % minimum de la surface ou du linéaire) pour les espèces demeurant dans les zones herbacées en période hivernale.



laisser une partie en prairie à l'arrière de l'école



> Maintenir ou restaurer la diversité végétale des milieux herbacés

- Laisser des surfaces en prairies, avec une seule fauche annuelle qui permet de renouveler les stocks de graines des annuelles et graminées.
- Pratiquer le fauchage tardif (mi août).

4. Diminuer les opérations de taille sur arbres et arbustes

Strate arbustive :

Diminuer la fréquence de taille (1 à 2 fois par an suivant l'espèce) et les hauteurs de coupes.

Le fait de tailler un arbuste de manière très régulière augmente sa vigueur. L'arbuste va reconstituer son feuillage rapidement pour diminuer le « **stress** » engendré par la taille. De plus, une fréquence de taille rapprochée est un **facteur aggravant concernant les risques sanitaires** sur les arbustes. Les plaies n'ayant pas le temps de cicatriser, c'est autant de portes d'entrée pour les maladies et parasites.

L'activité de taille des arbustes étant chronophage et demandant un suivi régulier, il peut être envisageable de réfléchir à une ou plusieurs solutions de replantation (remplacer les haies par d'autres végétaux) en fonction des sites concernés.

Strate arborée :

Tailler les arbres uniquement lorsque c'est nécessaire et privilégier les tailles douces.

Dans la nature, un arbre n'a pas besoin d'être taillé, en ville il est nécessaire qu'il ne soit ni dangereux, ni envahissant. Cependant, une taille régulière sur un arbre (tous les ans) et des tailles dites « dures » (tailles en tête de chats) peuvent avoir un impact très important sur l'arbre : une taille dure régulière va engendrer une superposition des bourrelets de cicatrisation, ce sont les « boules » que l'on voit à l'extrémité des branches sur les arbres concernés. Au fil du temps, ces boules peuvent peser plus d'une centaine de kilos, fragilisant la structure de l'arbre et risquant de tomber. De plus, comme pour les arbustes, tailler régulièrement augmente les risques sanitaires sur l'arbre.

Toutes ces pratiques réduisent l'espérance de vie des sujets concernés.

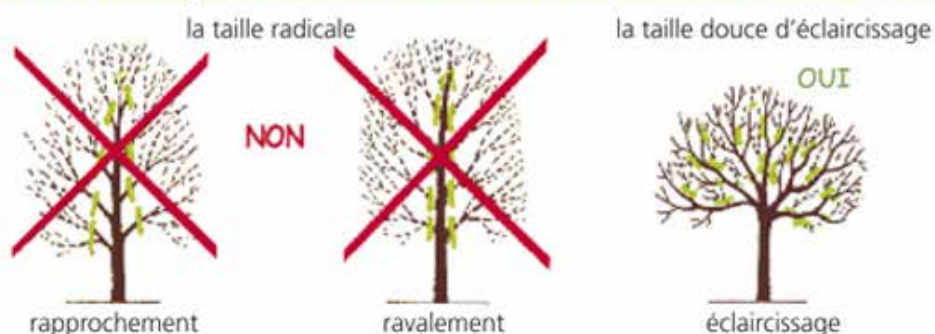
Dorénavant, il est préférable de réaliser, si nécessaire, des tailles douces sur tire sève dans le but de préserver au maximum le patrimoine arboré présent.

Les pratiques à bannir



Les méthodes à privilégier

Les différents types de taille sur les arbres conduits en forme libre



La taille douce d'éclaircissage



La réduction de la couronne



5. Repenser l'entretien de la voirie hors bourg

> Préserver les haies des tailles drastiques



régression latérale de la haie par le passage du broyeur trop près des troncs

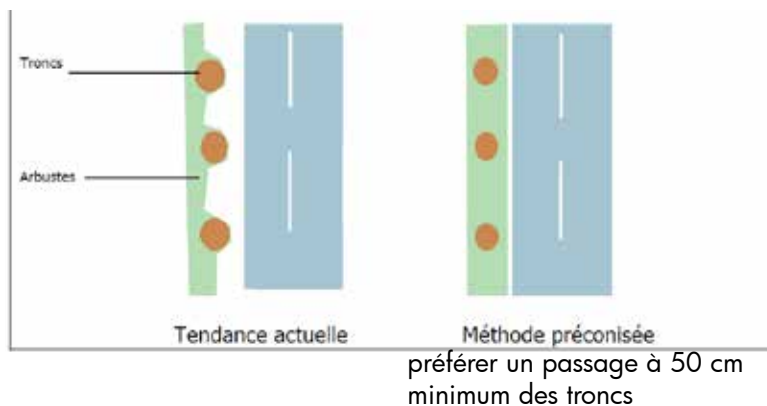


conséquence : apparition de zones claires (trouées dans la haie)

Il n'y a, en général, aucune volonté de supprimer les haies lors de l'entretien. Mais, faute d'un objectif clairement énoncé par la commune (celui de préserver au maximum les haies) bien souvent, les agents coupent tout ce qui est possible en s'arrêtant là où la machine ne peut pas passer.

En bien des endroits, l'entretien gagne quelques dizaines de centimètres sur la haie (10cm, 30cm, voire 1 mètre en un seul passage d'épareuse). Voici une haie, très ancienne et auparavant très large, qui a largement régressée, sans raison (ligne droite, très bonne visibilité): On distingue aisément l'espace perdu par la haie.

Des haies de bonne qualité peuvent disparaître en quelques années, au fur et à mesure de la mort des vieux arbres. Les trouées se multiplient et les jeunes arbres ne pourront pas prendre le relais des anciens. Ainsi, sans volonté de détruire, mais juste par absence de cahier des charges précis, l'entretien détruit souvent la haie à moyen terme.



> Fauche annuelle et différenciée des accotements enherbés et talus

Les routes et les chemins sont omniprésents dans le paysage. A Haux, la voirie est fréquemment accompagnée d'un talus pentu dont il faut préserver la stabilité en conservant une végétation herbacée. Les accotements enherbés reçoivent les semences apportées par le vent, les animaux et le trafic routier. Ils peuvent être d'une grande diversité végétale.

La fauche annuelle est la meilleure manière de favoriser une diversité végétale, une diminution des coûts d'entretien et de prévenir les phénomènes d'érosion sur les talus.



exemple de communication pour la gestion des accotements



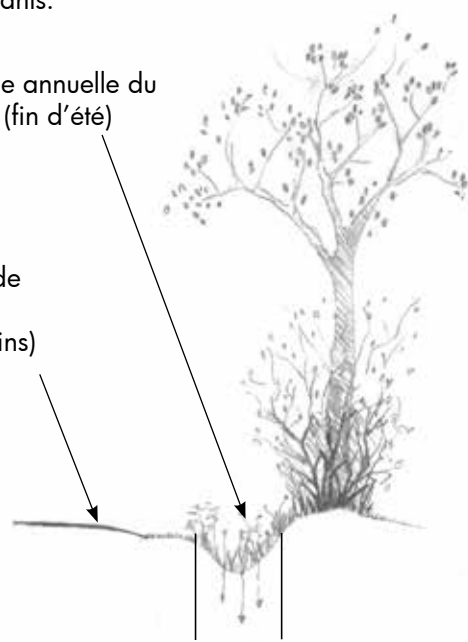
Gestion des fossés le long des voiries et des chemins

- Éviter le curage drastique des fossés pour préserver la flore qui s'y développe et la faune qui s'y réfugie (entretien de septembre à novembre hors période de reproduction).
- Préférer un nettoyage par segments à une seule opération sur la longueur totale.
- Pour éliminer des obstructions ou empêcher la colonisation des fossés par les ligneux, préférer les interventions durant l'automne ou l'hiver plutôt qu'au printemps.
- Cette démarche doit être expliquée, afin d'être pleinement acceptée aussi bien par ceux qui entretiennent et gèrent le réseau de voies et chemins que par les riverains et plus globalement les habitants.



fauche annuelle du fossé (fin d'été)

fauche régulière de la bande de propreté (1x/mois)
(pas nécessaire dans les chemins)



Gestion de la signalisation



exemples de solutions alternatives au désherbage au pied de la signalisation routière

Végétation spontanée sur les ronds points

Certaines communes décident de laisser leur rond point en prairie afin de simplifier l'entretien. Des semis et des plantations de vivaces peuvent venir agrémenter la prairie.



favoriser des aménagements simples sur les ronds points afin de limiter les interventions complexes.



La gestion des espaces

Assurer la **gestion des espaces publics selon leur usage, leur situation et leur environnement** constitue le principe général de la gestion différenciée.

Cette gestion intègre les préoccupations d'entretien et de paysage afin d'**ajuster au mieux les techniques** imposées par l'usage des riverains et la sécurité. Il s'agit de **remplacer la notion de « faire propre » par une gestion plus orientée vers des objectifs environnementaux**. L'objectif est de maintenir un milieu favorable à la biodiversité et d'orienter les pratiques vers un respect et une préservation des milieux.

Ainsi, trois niveaux de gestion sont proposés, selon l'usage et le contexte (localisation), pour répertorier les principaux espaces entretenus : gestion extensive, gestion intermédiaire et gestion soutenue.



gestion extensive : parc des Angéliques à Bordeaux et parc Matisse à Lille



gestion intermédiaire : bande enherbée des trottoirs à Rennes

Les trois niveaux de gestion

Gestion extensive : espace de conception naturelle. La flore spontanée est laissée libre. La gestion est limitée à des interventions de fréquence annuelle, sans utilisation d'engrais ni de produits phytosanitaires.

Sites : tontes des liaisons douces, fauchage différencié, plantations de végétaux champêtres (haie)

Gestion intermédiaire : les espaces ont un aspect soigné sans présence permanente de l'équipe d'entretien. Les herbacées et les plantes sauvages sont tolérées, engrais uniquement organiques si nécessaire, pas d'arrosage, pas de produits phytosanitaires.

Sites : espaces verts de lotissements, espaces de jeux

Gestion soutenue : cette classe concerne les espaces «de vitrines» dont l'aspect doit être soigné. Elle correspond à une gestion intensive associée à un désherbage alternatif avec un minimum de tolérance des herbes spontanées, engrais uniquement organiques si nécessaire, arrosage raisonné, pas de produits phytosanitaires.

Sites : mairie, école, église





gestion extensive

Prairie de l'école

Type et usages : aire de jeux, passages piétons

Statut : espace public

Surface approximative : 8300 m²

Prestation externe : non

Observations particulières : grande pelouse à gérer en prairie



type d'interventions	fréquence	moyen	remarque / conseil
tonte passage piéton (allées)	4 x/an	tondeuse	repérer les passages piétons au préalable
fauche de la prairie	1 x/an	épareuse	laisser des zones de refuges (sans interventions)

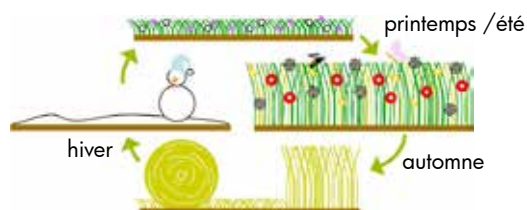
Observations et conseils

Mettre en place des zones de prairies naturelles :

Laisser des espaces en herbes avec une seule fauche annuelle et tondre plus régulièrement les passages piétons (lien piéton lotissement école).

Les espaces peu utilisés peuvent être laissés en prairie naturelle et fauchés annuellement afin de favoriser l'expression de la flore spontanée au bénéfice des insectes et de la petite faune. Des tontes différenciées et une fréquence faible des interventions permettent de favoriser la diversité floristique et la robustesse de l'enherbement.

temporalité des fauches :



Mettre en place une communication avec l'école :

Organiser des ateliers de sensibilisation dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Péri-scolaire)

Exemples de prairie aire de jeux en gestion extensive :



Parc de la médiathèque, Salleboeuf



Prairie du bois de Desfonceau, Cénac

gestion extensive

les STEP

Type et usages : fermé aux publics

Statut : foncier communal

Surface approximative : 17600 m²

Prestation externe : non

Observations particulières : grandes surfaces en calcaire (allées, aire de retournement)



type d'interventions	fréquence	moyen	remarque / conseil
tonte	2 x/an	tondeuse	limiter les interventions aux abords des bassins et allées
entretien des allées en calcaire	2 x/an	réciprocateur	désherbage chimique interdit accepter l'enherbement partiel des allées

Observations et conseils

Les traitements chimiques aux abords des stations d'épuration ont des conséquences sur leur bon fonctionnement et contaminent directement les eaux des bassins.

Ce sont des enclaves fermées au public, elles ne nécessitent donc pas d'interventions régulières des jardiniers. L'enherbement spontané des allées en calcaire semble la solution la plus appropriée et ne causera aucun désagrément de la chaussée qui gardera sa fonction de portance des véhicules d'entretien (puisqu'il y aura maintien de la couche de calcaire existante).

gestion intermédiaire lotissement

Type et usages : circulation routière et passage piéton, espaces verts d'accompagnement

Statut : voirie communale

Surface approximative : 3000 m²

Prestation externe : non



un trottoir du lotissement qui pourrait s'enherber de façon spontanée

type d'interventions	fréquence	moyen	remarque/conseil
tonte	1 x / mois	tondeuse et rotofil	laisser s'enherber les trottoirs et entretenir par tonte
balayage des caniveaux	selon la nécessité	mécanique ou manuel	investir dans du matériel de balayage mécanique (voir autres communes)
souffler les feuilles	selon nécessité		

Objectifs

Il est primordial de communiquer avec les habitants, et de les associer à la démarche par le biais de plantations sur trottoirs ou d'opération de type «jardinons ma rue». Le message doit être axé sur la perception de la flore spontanée et la tolérance de quelques herbes sur le trottoir, qui ne signifie pas un abandon des services municipaux mais une évolution des pratiques.

Aller vers un enherbement spontané (surface en calcaires ou gravillons) et un fleurissement participatif des trottoirs par les habitants du lotissement facilite le travail d'acceptation et celui des jardiniers.

Objectif 1 : Faire un travail de médiation et expliquer la nouvelle charte d'entretien aux habitants

Objectif 2 : Faire évoluer l'entretien vers une gestion écologique : diminuer les fréquences d'intervention, laisser s'enherber les trottoirs en calcaire ou gravillons et accepter la flore spontanée.

Pour commencer...

Faire une réunion de quartier pour expliquer le nouveau mode de gestion et présenter la convention de fleurissement (appel à participation) : prévue le 9 février 2017



Bruges



Cudos



Mérignac

gestion intermédiaire le cimetière

Type et usages : espace piétonnier, passage, recueillement

Statut : foncier communal

Superficie : 4500 m²

Prestation externe : non

Observations particulières : forte exigence pour l'entretien

type d'interventions	fréquence	moyen	remarque / conseil
restructuration du cimetière	à étaler sur plusieurs années (5 ans)	végétalisation et enherbement des allées et installation de revêtement de sol plus adapté	petit à petit mettre en place des opérations de restructuration du cimetière, avec une communication auprès des usagers Changer l'image du cimetière minéral
désherbage	3x/an	désherbeur thermique ou mécanique	solution pour les espaces difficiles (angles, intertombe, ...), en attendant le réaménagement d'ensemble (qui doit se faire petit à petit).

L'objectif est de passer d'un cimetière minéral à l'image d'un cimetière « jardin ». Le cimetière ne doit pas être un simple carré austère mais peut devenir un jardin du souvenir, propice au recueillement des familles.

Objectif : Supprimer l'usage des herbicides et réintroduire le végétal dans le cimetière

> **Allées en calcaires et gravillons :** enherber directement sur le calcaire avec des graminées (herbes) adaptées à la sécheresse (cf annexe) ou laisser s'enherber petit à petit les allées secondaires et restructurer les allées principales.

> **Espaces inter-tombes :** décompacter le sol et végétaliser avec des plantes couvre sol.



allée principale à restructurer

allée secondaire à enherber

espace à végétaliser



Pour commencer et pour communiquer...

Réintroduire du végétal dans le cimetière avec des plantes rampantes et couvre sol dans les recoins et les espaces difficiles à entretenir, ceci permet de réduire considérablement l'usage des herbicides. Afficher dans le cimetière un panneau d'information et de sensibilisation sur les changements de pratiques.

gestion intermédiaire

les hameaux (Lalande, Courcouyac, Gréteau)

Type et usages : habitations, randonnées

Statut : voirie communale

Surface approximative : 2000 m²

Prestation externe : non



des hameaux à valoriser

type d'interventions	fréquence	moyen	remarque/conseil
tonte	1 x/mois	tondeuse et rotofil	laisser s'enherber les trottoirs et entretenir par tonte
balayage	selon la nécessité	balayage manuel ou mécanique	investir dans du matériel de balayage mécanique
souffler les feuilles	selon nécessité		
chantier végétalisation de rue	1 x/an	avec les habitants et bénévole (s)	favoriser la participation des habitants

Objectifs

valoriser les hameaux par des plantations de rues. Faire participer les habitants à la démarche par des actions tel que «fleurir nos trottoirs», «jardinons nos rues», «ma rue en fleurs» (cf annexe convention de végétalisation).

Différentes techniques existent : soit par le biais d'excavation des pieds de murs (réalisation de petites fosses de plantations en pied de murs) ou par la distribution de semis de graines à semer sur les trottoirs. Les deux techniques peuvent se combiner.

(Voir annexes : exemples de convention de fleurissement)

Exemples de végétalisation de rues avec les habitants en Gironde :



Cadillac



La Réole



Cadillac



La Réole

gestion soutenue la mairie et l'église

Type et usages : lieu d'accueil

Statut : espace public

Surface approximative : 4200 m²

Prestation externe : non



massifs de vivaces et d'arbustes

type d'interventions	fréquence	moyen	remarque/conseil
taille des arbustes et massifs de vivaces	1 x/an (hiver)	sécateur	
paillage des massifs	tous les 2 ans	paillage végétal	recharger en paillage l'ensemble des massifs (pour limiter l'arrosage et le désherbage)
tonte	1 x/15 jours au printemps	tondeuse, rotofil	l'espace doit être soigné avec une hauteur de coupe supérieure à 10cm afin de ne pas dégrader l'enherbement surtout au niveau des talus (nécessite une tondeuse réglable).
plantation de vivaces et d'arbustes (chantier participatif avec les habitants)	selon nécessité (pour remplacement des végétaux morts)	participation des habitants	

Objectifs

L'entretien autour de la mairie et de l'église doit être soigné avec un suivi régulier des jardiniers. Ce sont les sites emblématiques de la commune qui marquent la centralité du village (éléments repères).

Les efforts doivent être portés sur ces secteurs afin de les embellir et de les rendre plus vivants par le biais de chantiers participatifs et d'opérations de végétalisation de rue (l'exemple de l'opération de végétalisation de l'église).

La participation des habitants et le travail des jardiniers sur ces deux sites (et plus particulièrement celui de l'église), sont indissociables (respect des plantations et du site).

gestion soutenue les abords de l'école

Type et usages : stationnement, espace de jeux, lieu d'accueil

Statut : espace public

Surface approximative : 5000 m²

Prestation externe : non



projet en cours de réflexion sur ce site

type d'interventions	fréquence	moyen	remarque/conseil
taille des végétaux	1x/an (hiver)	sécateur	
paillage des massifs	tous les 2 ans	paillage végétal	recharger en paillage l'ensemble du massif (pour limiter l'arrosage et le désherbage)
tonte	1x/15 jours au printemps	tondeuse, rotofil	l'espace doit être soigné avec une hauteur de coupe supérieure à 10cm afin de ne pas dégrader l'enherbement surtout au niveau des talus.
désherbage mécanique du boulodrome	selon l'intensité des repousses	brosse rotative ou désherbeur thermique (selon préférence des jardiniers)	investissement dans du matériel alternatif tester du matériel (faire venir des fabricants) ou se déplacer sur d'autres communes ressources (Cénac, Salleboeuf, Quinsac, Blésignac)
plantation de vivaces et d'arbustes	selon nécessité (pour remplacement des végétaux morts)	avec la participation des élèves et leurs parents	dans le cadre d'un atelier TAP (Temps d'Activité Péri-scolaire)

Objectifs

En attendant la réalisation du projet pour le parvis de l'école et ses abords, la gestion doit rester la plus simple possible avec des interventions régulières.

La grande surface en calcaire du boulodrome nécessite l'acquisition de matériel alternatif (type herse rotative, brosse mécanique ou désherbeur thermique) pour son entretien ou un réaménagement du site avec une réduction des surfaces en calcaire afin de les limiter (et surtout leur entretien).

La gestion de la voirie

Les usagers ont été habitués à voir des bords de routes coupés ras, synonyme de « propreté », mais cette gestion induit une **banalisation des milieux** et une diminution de la biodiversité dans nos communes. Pourtant les bords de routes renferment une richesse floristique et faunistique souvent méconnue et jouent le rôle de **milieux « refuges »** pour de nombreuses espèces. Les voies traversant la commune sont gérées par différents organismes (communauté de communes et département). Ici nous traiterons uniquement la question des voiries gérées par la commune.

Typologie de gestion de la voirie

Gestion intensive

(bourg, lotissement, zone habitée, secteur dangereux)

Mise en place d'une gestion soutenue avec un entretien mécanique régulier des trottoirs et caniveaux (brossage, balayage) et des tontes (au girobroyeur ou à la tondeuse) régulières des accotements au printemps.

Fauchage différencié (raisonné)

(voiries hors bourg, accotement enherbé)

Favoriser une réduction des passages et accepter des herbes plus hautes sur les voiries hors bourg. Mettre en place une tonte des bandes de sécurité (un seul passage d'épareuse correspondant à une largeur d'environ 40cm) allant jusqu'à 3 fois par an maximum et un seul passage annuel sur la totalité de l'accotement.

Accepter sur ces secteurs des herbes plus hautes et réduire les fréquences de passages à 1 ou deux fois par an, en maintenant des espaces de tontes régulières sur les sites dangereux (carrefours, virages, voies étroites).

Fauchage extensif

(sentiers, chemins de randonnée et voies agricoles)

Mise en place d'une gestion douce, correspondant à une fauche annuelle des accotements et le curage des fossés en septembre-octobre de façon bisannuelle seulement.





Réduire les interventions sur les trottoirs du bourg par une nouvelle conception des espaces



conception de trottoir avec bande enherbée récoltant les eaux de pluies et bande piétonne en sol dur

acceptation de l'enherbement des trottoirs en cours sur le stabilisé calcaire avec bande piétonne en béton



aménagements faciles à entretenir et favorisant l'installation d'une végétation

pour optimiser la gestion des trottoirs du bourg :

- Réduire les obstacles sur les surfaces enherbées afin d'optimiser le passage de la tondeuse sans retouche
- Favoriser des revêtements de sol de qualité et dur afin d'éviter la fissuration prématurée des matériaux et l'installation de graines
- Privilégier des revêtements homogènes, minimiser les joints et bordures pour réduire les lieux d'installation des adventices

Gestion des trottoirs enherbés



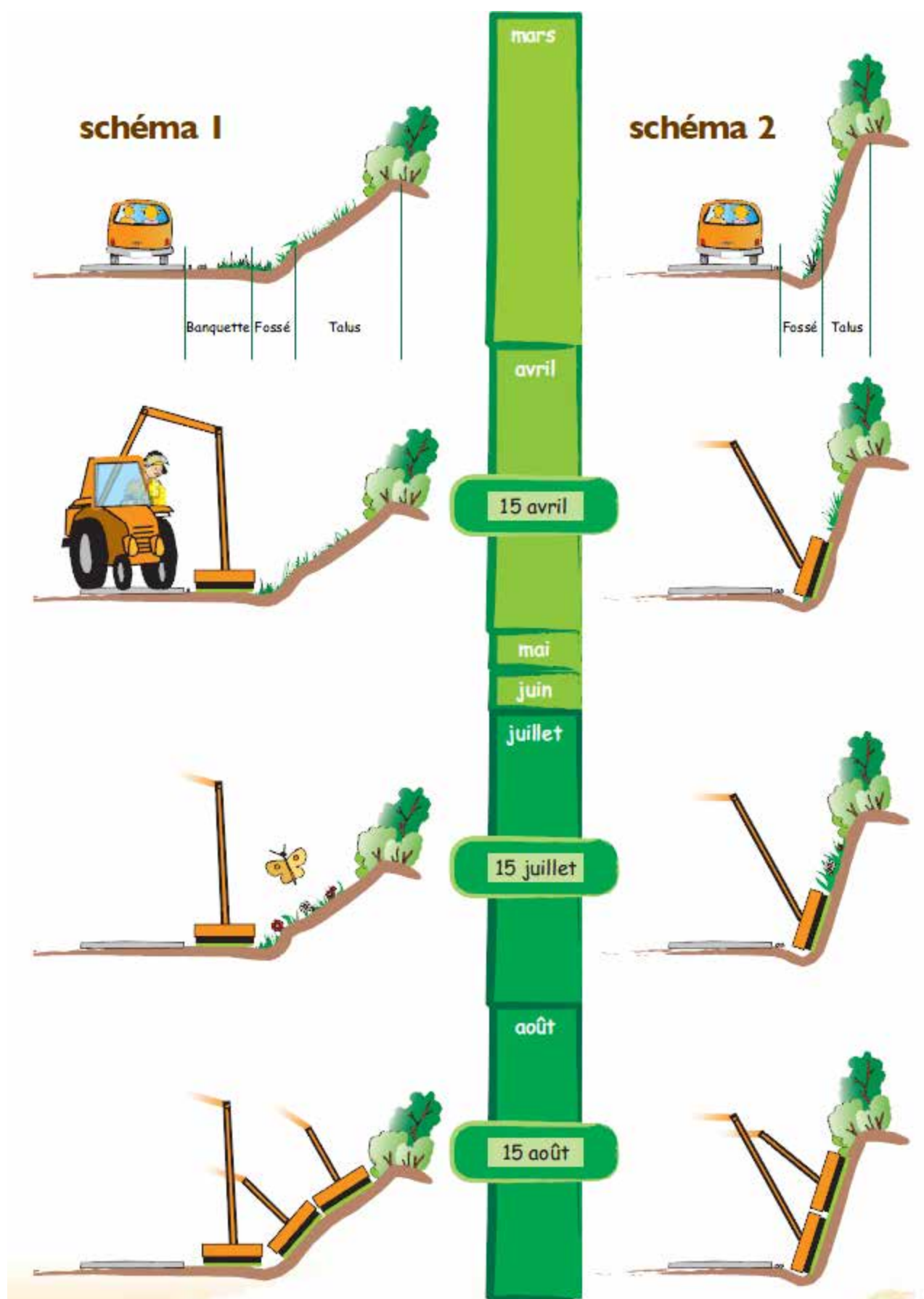
exemple de trottoirs enherbés hors bourg



plantation ou semis sur trottoir afin de supprimer le désherbage au pied des murs

- limiter les joints notamment dans les caniveaux
- favoriser l'enherbement des trottoirs surtout en milieu rural avec un cheminement piéton, qui ne demande pas de désherbage mais simplement de la tonte ou un revêtement dur de préférence perméable
- implanter des vivaces ou semi d'annuels au pied des murs et murets
- installer du paillage ou des plantes couvre sols dans les secteurs difficiles (angles, recoins, micro-espaces...)

Fauchage différencié



Herbes résistantes à la sécheresse (extrait fiche FREDON Poitou-Charente)

Principales espèces "gazon" les plus adaptées à l'enherbement dans les espaces publics :

	Installation	Feuillage fin et dense	Repousse	Résistance maladies	Résistance sécheresse	Pérennité
Ray-Grass Anglais <i>Lolium perenne</i>	Rapide	Moyen	Moyenne	Bonne	Moyen	Moyenne si peu d'entretien
Pâturin des prés <i>Poa pratensis</i>	Lente et difficile	Moyen	Lente	Moyen : sensible	Moyen	Moyenne
Fétuque élevée <i>Festuca arundinacea</i>	Lente	Non	Importante	Bonne	Bonne	Bonne
Fétuque à feuilles longues <i>Festuca longifolia</i>	Lente	Oui	Réduite	Rustique, demande peu d'entretien, peu de tonte et peu de fertilisation		
Cynodon dactyle <i>Cynodon dactylon</i>	Délicate	Oui	Faible	Bonne	Plutôt bonne	-
Fétuque rouge ½ traçante <i>Festuca rubra trichophylla</i>	Lente	Oui	Réduite	Plutôt bonne	Plutôt bonne	Bonne
Fétuque rouge gazonnante <i>Festuca rubra commutata</i>	Rapide	Oui	Lente	Moyen	Plutôt bonne	Bonne
Fétuque ovine durette <i>Festuca ovina</i>	Lente et difficile	Oui	Réduite	Bonne	Bonne	Bonne
<i>Koeleria macratha</i>	-	Oui	Très lente	-	-	-
<i>Zoysia tenuifolia</i>	Rapide	Oui	Très lente	Bonne	Bonne	-
Agrostide ténue <i>Agrostis tenuis</i>	Difficile à lente	Oui	Faible	Moyen	Sensible	Bonne
Dichondra rampant <i>Dichondra repens forst.</i>	Rapide	Oui	Très lente : au soleil, hauteur de 0,05m et à l'ombre, de 0,10 à 0,15m			Bonne

Quelques précisions sur ces espèces gazon :

- ☞ Ray-Grass Anglais : espèce agressive, il prend le dessus sur les autres plantes (ex : pâturin des prés) si celles-ci s'installent lentement. Il voit sa pérennité fortement diminuer en l'absence d'entretien.
- ☞ Fétuque élevée : forte concurrence vis-à-vis des autres espèces, supporte mal les tontes rases.
- ☞ Fétuque rouge ½ traçante : espèce agressive, supporte les tontes rases, maintient une bonne tenue.
- ☞ Fétuque rouge gazonnante : supporte les tontes rases, maintient une bonne tenue avec un entretien minimum.
- ☞ Fétuque ovine durette : espèce agressive, forme un gazon ras n'ayant besoin que d'un faible entretien.
- ☞ Agrostide commune : nécessite une préparation de sol soignée et un entretien permanent, tendance à feutrer.
- ☞ *Koeleria macrantha* : ne produit pas de feutre, a de faibles besoins en éléments nutritifs, n'atteindrait que 30 cm en une année.
- ☞ *Zoysia tenuifolia* : espèce résistante au piétinement, ne nécessite quasiment aucun entretien, permettrait une économie d'eau de 60%
- ☞ Dichondra rampant : supporte difficilement la compétition lors du semis, craint le froid mais pas besoin de tonte.

Face aux réticences, des arguments

Monsieur Jveuduprop	Le référent
« De l'herbe pousse devant ma fenêtre sur des dalles, ça fait pas propre ! »	→ « Nous avons changé les pratiques d'entretien car les produits chimiques polluent et sont dangereux pour la santé ; c'est pour ça qu'à certains endroits on laisse pousser l'herbe avec une ou deux coupes par an. »
« Les produits que j'utilise ne polluent pas ! »	→ « L'usage des pesticides n'est pas anodin. Il faut bien lire les étiquettes, certains sont dangereux pour la santé, pour votre santé et l'environnement ! Les produits que vous appliquez ne vont pas rester dans les limites de votre jardin, ils peuvent se volatiliser dans l'air, ruisseler ou s'infiltrer dans le sol. Tout le monde est responsable de la pollution ! »
« Mais ça ne polluera pas si on désherbe les 2m ² devant chez moi ! »	→ « Tout produit appliqué sur une surface imperméable se retrouve directement dans les eaux pluviales, car le ruissellement est encore plus important que dans un champ et il n'y a pas de flore microbienne pour dégrader les produits. »
« Je voudrais pouvoir me débarrasser rapidement des ravageurs qui détruisent mes rosiers. Les techniques alternatives semblent moins efficaces que les pesticides ! Je n'en vois pas les avantages ! »	→ « Différentes, elles sont tout aussi efficaces pour empêcher la levée des herbes, les attaques des insectes et l'arrivée de maladies. Elles présentent en plus l'avantage de ne pas menacer votre santé, ni celle de votre entourage, ni l'environnement. »
« En général, je remets plus de produit pour que ce soit plus efficace ! »	→ « Attention ! Les pesticides ne sont pas inoffensifs ! Les doses indiquées sur les étiquettes ont été testées pour assurer une efficacité optimum. Ce n'est pas la peine d'en mettre plus car l'excès de produit va directement se retrouver dans l'environnement ! »
« C'est trop contraignant de ne plus utiliser de pesticides. Ça demande trop de temps et trop d'efforts physiques ! »	→ « Il n'existe pas de technique miracle mais ce sont plusieurs techniques simples qui s'imbriquent, se complètent et font appel à une meilleure connaissance du fonctionnement de la nature. »
« Mais alors où passent mes impôts locaux si les rues ne sont plus entretenues ? C'est inadmissible, elles sont vraiment sales ! »	→ « Qu'est-ce qui est sale ? : des rues avec des « mauvaises herbes » ou une eau polluée par les pesticides ? Vous payez aussi une facture d'eau qui prend aussi en compte le traitement des pesticides pour rendre l'eau potable. Si l'on contribue partout à améliorer la qualité de l'eau, à long terme les coûts ne seront pas plus élevés. »
« Mais toutes ces herbes dans les rues ce n'est pas beau ! Quel intérêt ? Je préférerais quand vous entreteniez ! »	→ « Les rues sont toujours entretenues mais ce lieu a été choisi pour laisser se développer quelques plantes spontanées pour rendre le quartier plus vert et améliorer la qualité de vie des habitants. Cela ne signifie pas qu'on abandonne ce quartier mais qu'au contraire on se préoccupe de la santé et de l'environnement des riverains. N'est-ce pas plus beau, un peu de nature en ville ? »